concertée des menaces (Cooperative Threat Reduction Program) lancé par les sénateurs américains Sam Nunn et Richard Lugar. Mais il restait encore beaucoup à faire. Les attentats terroristes survenus aux États-Unis le 11 septembre 2001 ont rappelé de façon tragique la gravité des menaces terroristes et souligné l'urgence d'empêcher les groupes terroristes et les États soupçonnés de se livrer à des activités de prolifération d'ajouter à leurs arsenaux les armes de destruction massive et les matières connexes. Ces attentats ont également joué un rôle de catalyseur dans la création du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes¹.

Le Partenariat mondial a des assises solides au Canada. Il a été lancé au Sommet du G8 à Kananaskis en juin 2002 pour témoigner d'un appui politique vigoureux et établir un cadre de coopération élargi en vue de la réduction des menaces à travers le monde. Lors du sommet, les dirigeants du G8 se sont engagés à consacrer jusqu'à 20 milliards de dollars US sur dix ans au financement de projets visant à gérer l'héritage des ADM de la guerre froide.



En tant qu'hôte du Sommet de Kananaskis, le Canada a joué un rôle crucial dans la formulation du Partenariat, en particulier dans la rédaction des principes et des directives qui doivent guider ses activités. À titre de premier président du Groupe des hauts fonctionnaires du Partenariat mondial, le Canada a dirigé l'initiative au cours des premières étapes de sa mise en place, s'employant notamment à obtenir les engagements financiers initiaux, à faciliter la mise au point de projets multilatéraux et bilatéraux et à élargir le *Partenariat* afin d'y inclure des participants extérieurs au G8.

Au moment où s'est déroulé le Sommet de Sea Island en juin 2004, 13 autres pays s'étaient joints au *Partenariat* et le montant total des engagements se chiffrait à environ 19 milliards de dollars US. Ces engagements ciblaient un éventail de projets qui se concentraient tout particulièrement dans quatre domaines considérés prioritaires par les dirigeants du G8:

- · la destruction des armes chimiques;
- · le démantèlement des sous-marins nucléaires;
- l'élimination des matières fissibles;
- · le réemploi des spécialistes armement désaffectés.

Le Programme de partenariat mondial du Canada est né en septembre 2002. On a d'abord concentré les efforts sur la mise en place de l'organisation, la définition de la structure du programme et le recrutement d'experts. Une fois cette structure initiale mise en place, on a pu négocier les accords bilatéraux et multilatéraux ainsi que les ententes contractuelles spécifiques qui donnent une forme concrète aux projets. Le Programme de partenariat mondial du Canada est maintenant pleinement opérationnel. Il réalise des projets dans tous les domaines prioritaires et œuvre de concert avec la Direction de la vérification et de l'évaluation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) afin de veiller à ce que les systèmes nécessaires pour respecter ou dépasser les normes canadiennes de responsabilisation et de contrôle soient en place.

Voici un résumé des principales étapes et réalisations du Programme de partenariat mondial du Canada :

 La Direction générale du Programme de partenariat mondial a été créée en septembre 2002 au sein du MAECI. La Direction générale a d'abord réuni une équipe d'experts et établi à l'étranger l'infrastructure nécessaire pour surveiller la mise en place et la concrétisation du programme dans les quatre domaines prioritaires du Partenariat.

¹ Aussi appelé Partenariat mondial, ou tout simplement, Partenariat.